amU Aix Marseille Université

Direction des affaires juridiques et institutionnelles
Pôle Institutionnel, statutaire
et coordination

Décision n°2024-23-prix

Relative à l'attribution des prix lors de la remise des diplômes 2023-2024_FEG

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts d'Aix Marseille Université,
Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1er février 2024 relative à la délégation de pouvoirs au Président de l'Université,
Vu l'extrait du procès-verbal du conseil de l'UFR de la Faculté d'Economie et de Gestion en date du 22 novembre 2024, relatif à l'attribution des prix attribués pour récompenser les 2 meilleurs pitchs du forum de l'entrepreneuriat du 19 novembre 2024,

Considérant l'organisation du « challenge des meilleurs pitchs » à destination des étudiants,
Considérant que ce challenge est organisé concomitamment à une conférence sur l'art du pitch,
Considérant que les étudiants bénéficient dans ce cadre d'un consultant en entrepreneuriat,
Considérant que ce challenge a vocation à former l'ensemble des étudiants et à récompenser les meilleurs d'entre eux,
Considérant que la formation professionnelle constitue l'une des missions de l'établissement,

DÉCIDE

Article 1er :
Dans le cadre de la remise des prix des meilleurs pitchs du forum de l'entrepreneuriat étudiant 2024 de la Faculté d'Economie et de Gestion, est approuvée l'attribution d'un montant total de 450 € TTC telle que détaillée ci-après :

- Le prix du jury d'un montant de 300€ est attribué à Madame Candice LLERENA ICKOWICK.
- Le prix coup de cœur d'un montant de 150 € est attribué à Madame Océane OBERT.

Article 2
Le montant de ces prix est prélevé sur le centre financier (CF) : CF 9170AD.

Article 3
La Direction Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 12 décembre 2024

Le Président d'Aix-Marseille Université

Marseille Aix amU Université

Publiée le : 16 DEC. 2024

Transmise au Recteur de la région académique le : 16 DEC. 2024

Eric BERTON

Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon
13284 Marseille Cedex 07 – France

T. + 33 (0) 4 91 39 65 00
F. + 33 (0) 4 91 31 31 36